

Le Saperin

N° 57 - Janvier 2022

Bulletin municipal de la commune de Montsapey



A VOTRE SERVICE

MAIRIE

TEL: 04 79 36 23 52

FAX : 04 79 36 38 95

MAIL: mairie@montsapey.fr

SECRETARIAT

Mardi et jeudi

9 h / 13 h et 14 h / 18 h

PERMANENCES

DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mardi après-midi :
un des deux adjoints

Jeudi après-midi :
le maire

Entretien possible les autres
jours sur rendez-vous.

Qu'en sera-t-il des alpages des Rouelles et du Grand Arc en 2022 ?

Les élus ont souhaité faire « revivre les Rouelles ». Les plus âgés d'entre nous ont pu connaître ce lieu où l'on venait y acheter son lait ou son beurre ou encore du fromage. L'une des photos affichées devant la maison de la Marie fait d'ailleurs hommage à l'un de ces personnages qui ont fait vivre l'alpage.

Aujourd'hui, de jeunes agriculteurs s'attachent à revivifier une agriculture de ce type avec les ingrédients de modernité nécessaire. Maraîchage et élevage notamment concourent à l'économie locale et dissipent ainsi des questions qui peuvent entacher les produits importés par exemple. Du producteur au consommateur. La confiance est beaucoup plus facile à établir.

Les personnes présentes à la randonnée PLU du mois d'août ont d'ailleurs confirmé cette volonté de la municipalité. Jeunes et moins jeunes ont souscrits à cette vision de l'alpage des Rouelles que proposent les élus. Nous avons donc retenu parmi les trois candidatures déposées celle de la ferme des Cathelins sise à Montgilbert, en élevage ovin, qui nous semble s'inscrire pleinement dans ce projet. Cependant le conseil municipal n'est pas seul juge. Le dossier de candidature est à l'étude par les services de l'état. Il devra en effet répondre aux critères du Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles. (SDREA) Réponse au printemps.

L'alpage du Grand Arc, comprenant la partie du massif située en amont de la piste de la Lognane a fait l'objet d'un autre appel d'offre. Au vu du relief et de la qualité

fourragère, les techniciens agricoles de la Société d'Economie Alpestre se prononcent avec raison sans doute, pour la présence d'un troupeau ovin. Par ailleurs, des études montrent déjà une évolution de l'étagement de la végétation avec une remontée des espèces végétales dans les massifs du sud des alpes notamment. Il paraît donc important d'y pratiquer le pastoralisme le plus approprié. Imaginons le « plateau » de la Lognane colonisé par les résineux ou les arcosses.

A ce jour, les candidatures déposées pour l'alpage du Grand Arc l'ont toutes été par des éleveurs ovins comme bovins. Cependant, le conseil municipal, dans sa quasi-unanimité, s'oppose pour les raisons que l'on sait à la présence de Patous sur ce secteur fréquenté par les randonneurs. Soit. Il faut toutefois souligner les efforts consentis, en Savoie et ailleurs, par de nombreux éleveurs transhumant pour favoriser la cohabitation entre tourisme et pastoralisme. Il faut aussi remarquer les efforts du Plan Pastoral de Maurienne pour venir en aide aux éleveurs face à la prédation. Des évolutions sont en cours. Par nécessité face aux impératifs économiques, elles se poursuivront. Il est à craindre que la cohabitation soit le passage obligé. Toutes les communes de montagne accueillant tourisme et pastoralisme sont confrontées à cette même problématique. Une vision à long terme est indispensable. Elle se doit d'interroger une agriculture devenue intensive.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux.

Que 2022 vous apporte santé et bonheurs.

B.FARGEAS



Effondrement route du Moulin

Un effondrement partiel de la falaise qui surplombe la route, l'a coupé intégralement, certains des blocs pesant 90 tonnes. Cette route indispensable pour les habitants de Montgodioz et pour GEG (centrale hydroélectrique) risque d'être fermée pour plusieurs semaines.

En effet, la commune a immédiatement convoqué une entreprise TP afin de procéder à l'évacuation des matériaux, et en même temps demandé l'avis et l'analyse de la situation par un ingénieur de RTM.

Celui-ci après examen géologique du site, a demandé la fermeture de la route par arrêté municipal pour danger imminent, et l'interdiction du démarrage des travaux, la zone n'étant pas complètement purgée, certains blocs menacent de s'effondrer à tout instant.

En conséquence, dans l'attente d'un rapport définitif, l'hypothèse d'un minage est fortement évoquée, ainsi que le forage de clous de maintien avant de pouvoir procéder à l'évacuation. Nous demandons aux habitants de Montgodioz de prendre patience, la commune faisant le maximum.

GEG pour ses interventions, devra également emprunter cette voie.

La municipalité tiendra la population informée de l'évolution des travaux et de l'estimation d'une date de réouverture.



Arbres du parking de Tioulévé

A la suite d'un contrôle par l'ONF des érables du parking, il s'avère que ceux-ci présentent des fragilités, et qu'en cas de tempête ou de chutes de neige exceptionnelles, un risque sérieux de cassure existe.

En conséquence, la Municipalité a demandé l'abatage de ces arbres qui était prévu le 07 décembre de cette année.

Au regard de l'arrivée précoce de l'hiver, cette opération est reportée au printemps 2022.

Des tilleuls en hautes tiges et de belles dimensions seront plantés par l'ONF en remplacement.

Antenne mobile

Un point sur notre célèbre antenne de la Frassette qui devait entrer en fonction pour le 31 décembre.

Un suivi hebdomadaire entre FREE et la commune laissait entrevoir une issue positive pour la date fixée. Avec les chutes de neige exceptionnelles survenues, la dernière intervention de FREE sur le pylône, après deux reports, a pu se faire et a permis de constater un défaut majeur.

En effet, il a fallu cette dernière intervention pour s'apercevoir que le pointage du satellite depuis l'antenne est impossible puisque la montagne s'interpose entre les deux !!!!! Quelle surprise et quelle préparation !!!!!

En conséquence la couverture mobile ne sera effective que fin mars 2022, d'après FREE, après l'installation du poteau relais au cimetière.

Les promesses n'engagent que celles ou ceux qui les écoutent.

Où en sommes-nous du PLU ?

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) révisé en 2000 et caduque en 2017 va laisser la place à un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui est en cours d'élaboration. Depuis cette date, la commune n'avait en effet que le Règlement National d'Urbanisme comme cadre. Pas suffisamment approprié.

Un document est aujourd'hui nécessaire pour gérer le foncier de la commune notamment mais pas que. Des règles devraient encadrer la protection du patrimoine en général, permettre à Montsapey de cultiver son caractère montagnard après une analyse fine de ses caractéristiques, fruits de son histoire. Ce travail a été confié à un bureau d'étude. Une réunion mensuelle aborde les différents chapitres faisant l'objet d'étude.

Une « randonnée PLU » qui a réuni une quarantaine de personnes a permis de poser les questions d'intérêt général comme personnelles. Une réunion publique en mairie pilotée par le bureau d'étude a livré les orientations du plan. Il faut rappeler que le POS prévoyait énormément de parties destinées à l'urbanisation.

Depuis juillet 2019, le Schéma de Cohérence Territoriale de Maurienne approuvé par les élus à la quasi-unanimité réduit drastiquement les possibilités d'urbaniser. Peut-on vouloir un cadre environnemental entretenu, agréable, ouvert et en même temps urbaniser à tel point que l'agriculture ne serait plus viable ? La réponse figure bien évidemment dans la question. Une loi « climat et résilience » votée en août de cette année est venue corser les perspectives. Le comité de pilotage qui travaille sur le PLU définit les orientations qui seront à l'œuvre dans les prochaines années. Objectifs démographiques, mobilité, consommation foncière, agriculture, patrimoine, environnement sont autant de thématiques abordées afin d'élaborer un projet d'aménagement et de développement durable.

La prochaine réunion du comité de pilotage se tiendra le 10 février à 14 heures en mairie et la prochaine réunion publique le 4 mars à 19 heures.

B.FARGEAS

Démographie communale
 Nous venons de recevoir le calcul de la population recensée par l'INSEE pour notre village.
 Nous sommes en 2020, 78 habitants permanents.
 Pour mémoire, nous étions 73 en 2019

Neige

A l'entrée de la période hivernale, il est utile de rappeler l'obligation pour les habitants de déneiger devant leurs maisons à dimension d'un trottoir, de même, il est interdit d'évacuer l'andain laissé par le chasse-neige sur la voie publique.

De même il est obligatoire de déneiger l'accès aux boîtes à lettres.

Arrêté municipal N° 2017-03

Nous avons subi ce début décembre, un épisode neigeux d'une ampleur exceptionnelle au cours duquel, l'employé municipal a fait face sans compter son temps et son énergie, et nous l'en remercions vivement.

Cet épisode a provoqué également des chutes d'arbres entraînant des coupures de courant.

GEG et GREENALP ont réagi au mieux par l'installation de génératrices, mais il est clair que pour les portions de réseau où cela est possible il sera prioritaire de procéder à l'enfouissement des lignes.

La forêt communale de Montsapey occupe 25 % du territoire de la commune. La gestion de ce patrimoine est encadrée par un document appelé aménagement forestier, ce dernier couvre la période 2016 – 2035. Lors de la préparation de ce plan de gestion des constats ont été réalisés, notamment celui du manque de régénération naturelle, ainsi qu'un vieillissement important des peuplements surtout sur le versant Lauzière. C'est pourquoi depuis 2017 la commune investit tous les ans dans des travaux en faveur du renouvellement des peuplements forestiers.

Les types de travaux réalisés sont au nombre de trois :

- La plantation sur 1.32 ha : depuis 2017 ce sont 1000 plants d'épicéa qui ont été plantés. Les résultats sont plutôt encourageants, mais la patience reste le maître mot. Nous devons accepter l'idée que nous plantons pour les générations à venir.



- Les dégagements de semis naturels sur 6 ha : on cherche à donner de la lumière aux jeunes épicéas, en coupant les arbres et arbustes gênants.
- Le travail du sol sur 0.5 ha : vous l'aurez peut-être remarqué, au sommet de la route de Chenalet dans la parcelle forestière à l'amont du parking, ce ne sont pas des sangliers qui ont retourné la terre mais une pelle mécanique. En effet, gratter la terre en surface peut-avoir un effet bénéfique sur la germination des graines d'épicéa et cela a parfaitement réussi ce printemps.



Ces travaux représentent depuis 2017 un investissement moyen de 6250 € hors taxes par an, certains sont subventionnés à hauteur de 30 % par la région AURA.

Toutefois, afin d'avoir une forêt jeune et renouvelée nous devons poursuivre nos efforts d'investissement. La commune a donc souhaité dans le cadre du plan de relance investir à nouveau en 2022 sur des zones atteintes par le scolyte de l'épicéa, sur une surface de 3.3 ha. Ce projet bénéficiera d'une subvention de 60 à 80 %. Nous attendons les arrêtés d'attribution de subvention.

D'autre part, une action préventive de billonnage des arbres et perches obstruant le ruisseau de Beau Mollard a été réalisée par les équipes de l'ONF sur un linéaire d'environ 600 m pour un montant de 7000 € ht. Les dégâts récents sur la route de Lieulevé, suite à l'obstruction du pont par du bois en grande longueur, nous rappellent que l'entretien des berges des cours d'eau ne doit pas être abandonné. Il en est de même pour les propriétaires riverains.

ACCA DE MONTSAPEY

L'ACCA de Montsapey vous présente ses meilleurs vœux en ce début d'année 2022 qui annonce pour les chasseurs la fin prochaine de la saison 2021/2022.



Saison perturbée cette année par l'arrivée précoce de fortes précipitations neigeuses dont le gibier a souffert et avec des mesures d'allègement de la pression de chasse pendant cette période, demandées par le conseil d'administration, que chacun a appliqué en responsable et gestionnaire de la faune sauvage.

Une saison malgré ces aléas qui a permis à ce jour la réalisation des plans de chasse chamois et chevreuil, le prélèvement d'une vingtaine de sangliers et avec encore quelques bracelets de cervidés à fermer.

Sans oublier les actions menées comme les entretiens de chemins et chalets d'alpages qui se perpétuent en pur bénévolat malgré les nouvelles mesures gouvernementales pouvant considérer celles-ci comme « travail dissimulé ».

L'action des chasseurs ne s'arrêtant pas à la simple saison de chasse, nous invitons tous les adhérents et non adhérents de l'ACCA à continuer à se joindre aux manifestations (entretiens, festivités, animations...) qui se tiendront tout au long de cette année sur le territoire de Montsapey.

Le Président, Thierry Brunier

COMITE DES FETES

Avec l'accord de la mairie pour le respect des conditions sanitaires les animations suivantes ont été réalisées.

La Fâille le 24 juillet 2021

Lancée en 2019, l'idée était simple, faire passer entre habitants de Montsapey et personnes en vacances un moment de convivialité autour d'une fâille et d'un casse-croûte tiré du sac, le comité des fêtes (CdF) offrant les boissons pour cette soirée avec une animation musicale.

Coupés depuis juillet 2020 dans la forêt communale les sapins secs abattus, attendaient au bord de la route l'opportunité d'être transportés. Finalement, c'est en juillet 2021 qu'une synergie commune a été trouvée entre les employés communaux et le président du CdF, qui armés de courage ont transporté sous la pluie les sapins à Tioulévé. La veille de la fâille, le bûcher, constitué d'une pyramide de troncs de 4m par 4, a été érigé au pont des Rouelles par le CdF.

Prévenu du spectacle par affichage local, les résidents et vacanciers se sont retrouvés près du ruisseau sur l'aire de pique-nique du «Pont des Rouelles». Fraichement nettoyée par les employés communaux, elle constituait une invitation à prendre l'apéritif et boissons offerts par le CdF, à partager les casse-croûtes tirés des sacs et discuter des sujets du moment.

A la tombée de la nuit, le spectacle était captivant. L'embrasement gagnait peu à peu l'ensemble de la pyramide.

Le vent descendant entraînait les fumées vers l'aval. Les flammes rougeoyantes éclairaient d'ombre et de lumière les spectateurs aux oreilles charmées par les airs d'accordéon joués par notre ami Gilbert.

Cette année seules les vaches de l'alpage étaient absentes. Nous souhaitons leur retour car leur curiosité, leur attitude bienveillante, les coups de sonnailles approbateurs ajoutaient une touche champêtre au spectacle d'un alpage entretenu.

Au petit matin tout était consommé il ne restait plus rien de notre pyramide, que le souvenir d'une belle soirée que nous espérons pouvoir faire à nouveau l'année prochaine, avec peut être des idées nouvelles.



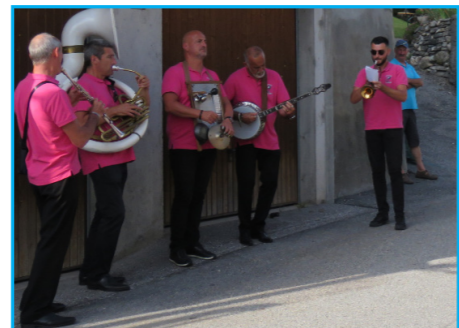
La Vogue le 15 Août 2021

C'est le samedi 14 pendant que certains installaient les barnums, chapiteaux, buvette, chambre froide, tables pour le lendemain, que Christelle entourée de sa brigade menée par Marie Lou, préparaient dans la salle des fêtes les bugnes pour le lendemain. A l'arrivée quatre grandes tables ont été couvertes de bugnes en attendant leur mise en sachet le dimanche matin pour la vente l'après midi.

Pour la montée pédestre Randens - Montsapey, le beau temps était avec les marcheurs. Fidèle, «Popeye» nous offrait au sommet des vignes de Coisse, biscuits, vin blanc et jus de fruit pour admirer, en se reposant, le paysage du Val d'Arc.

Quittant la «place Popeye» pour gravir la pente la plus raide c'est avec satisfaction que les nouveaux participants ont vu après la traversée du ruisseau des «Mouilles», la pente diminuer pour finir en roue libre jusqu'au ravitaillement de Montfort où Christian, n'oubliait pas de remettre un ticket pour un apéritif concert sur la place de la mairie.

Les derniers retardataires se hâtaient d'arriver à midi pour l'apéritif concert animé par le passage du Jazz Band. Celui-ci avait déjà entamé depuis 10 heures la tournée des hameaux du village. C'est sur un rythme très «Nouvelle Orléans» que les marcheurs ont écouté les musiciens en sirotant leur apéritif, les laissant partir avec regret poursuivre leur tournée qui devait se terminer au «Relais du Lac Noir» par un déjeuner bien mérité.



C'est vers 17heures que l'animation a repris avec le concert du Jazz Band, la vente des billets de tombola, des bugnes, des boissons à emporter.

Pendant ce temps les bénévoles cuisiniers préparaient les polentes dans les chaudrons devant le four tandis que l'équipe «diots» s'affairait sur le parvis de la salle des fêtes.

A 19h30 le tirage de la tombola effectué, tout était prêt dans la pratique «salle de la Marie», pour servir le repas champêtre : emporté ou dégusté sur place sous les chapiteaux dressés à cet effet.

La dernière bouchée avalée, commençait la retraite aux flambeaux des enfants, accompagnée joyeusement par le Jazz Band.

C'est sous un déluge de feux d'artifices toujours très apprécié que s'est terminée notre Vogue 2021, sous les applaudissements d'un public nombreux et fidèle appréciant une fois de plus la qualité, le savoir-faire de nos artificiers.

La Fête du Cochonnet

Ce tournoi de pétanque a été organisé le 4 sept. 2021. Le Comité des fêtes a remis un lot préparé par Christelle à chaque finaliste Jean Claude et Corinne, ainsi qu'un lot de consolation à chaque participant. Les vainqueurs ont reçu une belle coupe qui sera remise en jeu l'année prochaine (Plus d'info dans le prochain Saperin).

Remerciements

Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé à la réalisation de notre programme d'animation ainsi que la Mairie pour son soutien logistique. Nous vous donnons rendez-vous en 2022 pour des animations que nous espérons sans contraintes sanitaires.

Subvention communale

En 2020 pas de subvention CdF. Pour 2021 le CdF a fourni à la mairie les documents répondant à la délibération 2021-46 du conseil municipal du 29 juillet 2021. Nous espérons toujours recevoir une aide financière de la part de la commune qui viendrait comme par le passé soutenir notre bénévolat.



ASSOCIATION LAC NOIR EVENEMENTS

L'association Lac Noir Evènements est en grande forme !

Nous avons réussi à réunir plus d'une centaine de concurrent pour la première édition du Trail du Lac Noir !

Les bénévoles et participants se sont retrouvés pendant une journée radieuse sur la commune pour faire vibrer les sentiers autour du village. Tout le monde a pu profiter du paysage grâce aux étapes par le lac Noir, Tioulévé, la Perrière ou encours le Tour !

Des ravitaillements étaient prévus le long du parcours, ainsi qu'un challenge pour faire gagner une tomme et tout ça grâce aux bénévoles présents le jour de l'évènement, milles merci à eux !

De nombreux partenaires nous ont également permis de pouvoir réaliser ce beau projet.

Cerise sur le gâteau nous avons pu également réaliser pour la seconde fois le KV (kilomètre vertical), une montée sèche de la Chapelle au Char la Turche.

Sur cette dynamique nous allons continuer à vous proposer et à réaliser d'autres évènements.

Mi-juin, le retour du Trail du Lac Noir ! Pour la seconde édition nous allons proposer deux parcours. Le maintenant classique 22km et 2100m de dénivelé positif et un format plus petit de 11km et 1000m de dénivelé positif. Toujours avec son lot d'animations.

Courant septembre un challenge Cyclo-KV. Une montée cycliste se fera de Randens jusqu'au Tioulévé le matin et l'après-midi un Kilomètre Vertical qui cette fois ci montera au Grand Arc ! Les épreuves pouvant se faire séparément ou sous forme de challenge. Le parking du Tioulévé sera le centre névralgique de la journée avec l'arrivée cyclo, la buvette, les podiums et surtout lorsque nous passerons la main au Relai du Lac Noir le soir venu pour un énorme concert.

A bientôt !

Thomas,
Secrétaire Lac Noir Evènements

Financement des associations de Montsapey

Il est rappelé que les associations bénéficiant de subventions sont dans l'obligation de fournir un bilan d'activité et financier accompagné de l'intégralité des comptes bancaires. Nous remercions les Présidents de bien vouloir se conformer à cette obligation.

L'association foncière pastorale autorisée (AFPA) ne reçoit plus de subvention depuis plusieurs années n'étant plus active. En 2021, Les Arts Jaillissants ont reçu 2500 €, Lac Noir Evènements : 2000 €, Montsapey Avenir et Patrimoine : 1500 €.

L'ACCA (Chasse) ne reçoit aucune subvention mais bénéficie de la location à titre gratuit d'un chalet depuis une dizaine d'années.

Le comité des fêtes a traditionnellement bénéficié d'une subvention de 3500 €. La commune est à cette date en attente de l'intégralité des comptes bancaires. Pour cette raison, aucune subvention ne lui a donc été accordée à ce jour.





ASSOCIATION MONTSAPEY AVENIR ET PATRIMOINE

Nous voici à la fin de l'année 2021 et hélas nous n'avons pas pu organiser tous nos projets, toujours à cause de ce Covid 19 et cette terrible pandémie. Toutefois nous avons fait notre Assemblée Générale le 31 juillet, assez réduite le pass sanitaire étant obligatoire. Le mardi 3 août nous avons eu en appliquant la « jauge des

spectateurs » pu applaudir la magnifique prestation dans l'Eglise du « Trio Clèves accompagné des 2 virtuoses violoncellistes » et le 2 octobre Jean Pierre Ruffier a évoqué dans la salle des Fêtes le drame il y a 100 ans de deux bergers qui se sont noyés dans le Lac Noir, plus de 60 personnes ont assisté à cette projection. Jean Pierre Ruffier a fait un dépliant à cette occasion que vous pouvez trouver en Mairie.

Nous mettons tous nos espoirs en 2022 pour pouvoir organiser enfin nos projets prévus depuis deux ans surtout le grand événement les 100 ans de l'électrification de Montsapey et aussi pouvoir se retrouver au Chalet du Tour avec son extension.

Nous vous souhaitons de passer de Bonnes Fêtes de Fin d'Année. Prenez soin de vous et des autres. A très bientôt.

SYNDICAT MIXTE DE LA LAUZIÈRE

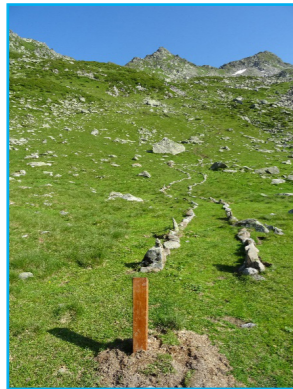
Aménagement du territoire et protection de l'environnement.

Création de deux variantes au Tour de la Lauzière

Cet été deux sentiers ont été créés et vont permettre de développer la randonnée itinérante sur le Massif de la Lauzière. Ces deux variantes offrent aux randonneurs une multitude de possibilités comme la variante du Pas de la Mule qui ouvre une boucle autour du Mont Bellachat et celle des Portes de Montmélian le tour du Grand Pic de la Lauzière en 3 jours.

Pour compléter le tout, des travaux importants ont été effectués au passage des moutons afin de le sécuriser au mieux, câble passerelle, retenu de talus, marches...

Ces travaux d'un montant total de 60 000 € HT on peut être financé grâce à des fonds de la Région AURA et du Conseil Départemental de la Savoie à hauteur de 80 %.



Sentiers thématiques

Deux sentiers thématiques sont en cours d'élaboration.

Celui des Pérelles à Saint François Longchamp nous parlera des galliformes de montagne et sera opérationnel en début d'été 2022. Un circuit familial et ludique qui sensibilisera le plus grand nombre à ces espèces discrètes et menacées.

Le col de la Madeleine aura également son circuit jusqu'au lac des Tritons. Il traitera de notre montagne, de son histoire géologique et culturelle, de sa richesse à la fois minière et spirituelle.

Ces deux sentiers seront accompagnés d'un livret qui rendra l'expérience plus enrichissante.

Budget : 166 000 € HT Financement région AURA et FEDER à hauteur de 77%.



Massif de la Lauzière
Un territoire Natura 2000

Peu nombreux sont ceux qui vivent encore en permanence dans les villages perchés du massif de la Lauzière, mais ils sont à l'image de cette montagne, d'une force et d'une richesse incroyables. Cette sierra alpine n'est sûrement pas plus belle qu'une autre, mais elle est tellement emblématique, vraie et pure. Ce territoire Natura 2000, label de reconnaissance de sa richesse préservée et de son authenticité, accueille des habitats naturels remarquables ou les espèces animales et végétales se doivent d'être protégées.



Biodiversité

Dans le cadre des actions financé par NATURA 2000 le syndicat mixte de la Lauzière à lancer une étude sur les chiroptères (Chauve-souris) vous avez été nombreux à répondre à notre questionnaire et nous vous en remercions. L'étude arrive à son terme et un rendu public aura lieu l'année prochaine. Ce sera l'occasion de fabriquer son gîte à chauve-souris... affaire à suivre

Un programme d'éducation à l'environnement à lieu chaque année dans une des écoles des communes de la Lauzière : cet année Argentine et la Léchère ont pu travailler sur un projet de science participative autour d'un projet d'atlas de la biodiversité autour de leur école. Il se peut que l'année prochaine on parle de chauve-souris...

Malgré les restrictions sanitaires quelques sorties nature ont pu avoir lieu, elles sont ouvertes à tous sur inscription et traite de sujet varié qui raviront tous les amoureux de la nature. Les dates de sorties se trouve sur le site internet www.lauziere-savoie.fr

Les fonds NATURA 2000 nous aide à hauteur de 30 000 € par an pour les actions scientifique ou pédagogique mais également pour l'animation du site NATURA 2000 du massif de la Lauzière qui rappelons-le est le plus grand site de Savoie hors Parc national de la Savoie.



INFORMATIONS DIVERSES

Eclairage nocturne

La pollution lumineuse est un phénomène de plus en plus dénoncé qui concerne directement les collectivités. Elle est une cause majeure de l'effondrement des populations d'insectes et de la biodiversité dans son ensemble au même titre que les pesticides et l'urbanisation. Elle affecte aussi la qualité de notre sommeil, sans parler du gaspillage énergétique. Les collectivités ont donc un rôle important à jouer... Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses précise les conditions de mise en œuvre de l'éclairage public.



Animaux

À la suite de différents signalements sur la divagation de chats et de chiens, la Commune de Montsapey a souscrit une convention avec la SPA le 21 septembre 2021 pour permettre l'accueil d'animaux errants ou dangereux sur le territoire, ou/et leur euthanasie dans certaines situations.

De même, concernant spécifiquement les chats, quelques regroupements de matous posaient problèmes quant à leur impact sur la faune et la transmission de maladies. Ces chats sans maîtres ne sont pas suivis, pas stérilisés et se reproduisent de manière incontrôlable.

Aussi, la Commune a souscrit une convention avec l'association « régul matous » par arrêté municipal du 05 octobre 2021. Cette association récupère les chats errants, les fait contrôler par un vétérinaire, et s'occupe de leur stérilisation avant réintroduction. Les chats malades seront euthanasiés.



Tarification assainissement 2021

Dans le cadre de la nécessité de mise aux normes du réseau d'assainissement collectif communal, et de sa future extension, une étude diagnostic réseau, une mise à jour des plans et révision du schéma directeur, a été diligentée.

Afin de pouvoir bénéficier de subventions sur cet important chantier, le département impose une tarification minimale du coût du m3 de 1,40 euros pour un foyer consommant en moyenne 120 m3.

Le conseil municipal du 21 mars a fixé la nouvelle tarification suivante :

Part fixe annuelle 50 euros + part variable de 1€/m3 d'eau consommée.

Colis de fin d'année

Cette année à l'occasion des fêtes de Noël, (comme indiqué dans le bulletin de juillet 2021) des colis ont été remis aux habitants permanents ainsi que les résidents de plus de 6 mois sur la Commune, sous réserve d'être âgé de plus de 65 ans.

Préparés par GAMM VERT, ils ont fait l'unanimité des bénéficiaires.



Père-Noël

Afin de gâter les petits saperins âgés de moins de 11 ans, des chèques cadeaux King Jouets d'un montant de 40 € ont été remis à leurs parents.



ETAT-CIVIL

Décès

Nous déplorons le décès à l'EHPAD de La Chambre, de M. Pommier Jean Francis dit (jean boé) survenu mi-décembre.

C'est une figure de Montsapey et du Coter appréciée de tous qui nous quitte.

Toutes nos condoléances à la famille.

Naissance

Une nouvelle venue dans notre beau village.

Audrey et Romain Berthaud, nouveaux propriétaires du Relais du Lac Noir, sont les heureux parents d'une jolie petite-fille prénommée Lana depuis le 08 octobre 2021.

Bienvenue à elle et félicitations aux parents.

Randens
Echo de la noyade du Lac Noir. — Jeudi dernier 6 octobre, MM. Péronon Jean, aidé de Fontanet et de Favre François, frère des disparus, ont retiré des eaux du lac Noir le cadavre du jeune Favre Léon âgé de 15 ans, disparu de son domicile depuis le 27 Septembre dernier. Le noyé est donc resté 8 jours dans l'eau.
Les obsèques de Favre Séraphin, ont eu lieu dimanche 2 après midi; celles de Favre Léon ont eu lieu vendredi 7.



La famille Favre
Montfort